

Les nouveaux rapports industrie-services à l'ère du numérique

Déclaration du groupe de l'UNSA

Alors que la Conférence sociale est cette année centrée sur les transitions écologiques et numériques qui vont percuter la production et le travail, l'avis qui est soumis à notre assemblée revêt une indéniable actualité. Il permet en effet d'aborder de manière assez complète la façon dont les rapports entre l'industrie et les services ont et vont évoluer, et singulièrement à l'ère du numérique qui est la nôtre.

L'avis en dresse un tableau général mais le numérique, les techniques et les technologies qui l'accompagnent, portent un bouleversement véritablement radical, non seulement dans la profondeur des changements qu'ils impliquent mais aussi dans l'étendue des champs qui sont ou seront touchés. Remises en cause les frontières classiquement établies entre les types d'activité, notamment la classique séparation entre industrie et services, remises en cause les segmentations hiérarchiques du travail et singulièrement les conceptions managériales qui les gèrent, remises en cause les visions du travail relevant d'un lieu et d'un espace-temps définis, remis en cause les statuts définissant des catégories sociales tant les interpénétrations entre celui de salarié, d'autoentrepreneur, de travailleur indépendant sont et seront fréquentes, remise en cause par là-même de nos systèmes collectifs de protection et de régulation sociales, remises en cause également des cloisons étanches entre consommateurs et producteurs dès lors que l'interactivité est consubstantielle du numérique, remises en cause enfin des séparations vie privée-vie publique avec les phénomènes d'appropriation des données numériques.

La nouveauté de la question qui nous est posée n'est pas tant, en soi, celle des bouleversements. Notre histoire économique, sociale et politique en est pleine qui aura opposé, selon les époques, les progressistes et les réactionnaires. La vraie nouveauté de ces bouleversements est à la fois l'étendue de leur champ et celle de leurs rythmes galopants de mise en œuvre. Et c'est bien là que réside le défi qui est lancé à notre génération.

La pire des attitudes serait de se laisser saisir par le vertige que peuvent ouvrir ces perspectives et de cultiver la crainte qu'elles peuvent générer, parfois légitimement. Ce n'est pas la voie que nous propose cet avis qui s'attache, à raison, à pointer les difficultés et les déviations possibles, mais aussi à montrer les atouts que la révolution numérique peut fournir pour un rebond industriel, tout autant que ceux que possèdent notre continent, notre pays, ses entreprises, ses citoyens et ses salariés pour y faire face, l'orienter et pas simplement la subir.

L'UNSA partage la philosophie générale des recommandations économiques, sociales et éducatives que porte l'avis. Nous insisterons plus particulièrement sur celles qui touchent à l'utilisation de la Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, la GPEC. Nous pensons en effet qu'au niveau de la branche, de l'entreprise comme du territoire, une GPEC négociée est un outil indispensable pour gérer socialement la transition numérique et ses effets sur l'emploi. Il faudrait d'ailleurs réfléchir à ce que, la concernant, on n'en reste pas à une obligation de moyens mais qu'on lui ajoute peut-être une obligation de résultats.

En conclusion, l'UNSA a voté en faveur de l'avis.